

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 13 JUIN 2023**

L'An Deux Mille Vingt-trois, le Mardi Treize du mois de Juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, puis en cours de séance de la première adjointe au Maire, Madame Liliane MONTOUT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRÉSENTS : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Louis ANDRE – Mme Nanouchka LOUIS – M. Sébastien THOMAS – Mmes Rebecca BELLEVAL – Elodie CLARAC – M. Emmerly BEAUPERTHUY – Mme France-Enna URBINO – M. Michel HOTIN – Mme Marie-Renée ADÉLAÏDE – M. Marcellin ZAMI – Mmes Sylvia HENRY – Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – MM. Jimmy DAMO – Jules FRAIR – Mme Nina PAULON – M. Stéphane URIE – Mme Wennie MOLIA – MM. Lucas ALBERI – Julien DINO – Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Jocelyne VIROLAN – Ghylaine JEANNE.

ETAIENT ABSENTS : Mme Mégane BOURGUIGNON (excusée ; pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – M. Teddy BARBIN (excusé ; pouvoir donné à M. Guy BACLET) – Mme Marguerite MURAT (excusée ; pouvoir donné à me Jocelyne VIROLAN) – MM. Josy LAQUITAINE (excusé ; pouvoir donné à Mme Liliane MONTOUT) – David LUTIN – Mmes Nadia CELINI – Yane BEZIAT – M. Jean-Claude CHRISTOPHE (excusé ; pouvoir donné à M. Julien DINO) – Mme Maguy BORDELAIS (excusée ; pouvoir donné à M. Patrice PIERRE-JUSTIN).

.....
Date d'envoi de la convocation : 7 juin 2023

Date d'affichage : 7 juin 2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 26

Absents : 9

Procurations : 6

Appelés à voter : 32

Président de séance : Monsieur Cédric CORNET

Secrétaire de séance désignée à l'unanimité : Madame Marie-Renée ADELAÏDE
.....

**AVENANT N°2 AU MARCHÉ
22T-DP-001**

CM-2023-5S-DCPA-48

—
**TRAVAUX DE DÉSAMANTAGE
ET DE DÉMOLITION DE L'ANCIEN
HÔTEL DE POLICE NATIONALE
DU GOSIER**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le marché de travaux de désamiantage et de démolition de l'ancien Hôtel de Police nationale du Gosier n° 22T-DP-001 ;

Considérant que pour la bonne réception de ce marché et la sécurisation de l'espace, la pose d'une clôture est nécessaire ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A la majorité des voix exprimées par : 20 voix pour ; 1 voix contre ; 10 abstentions et 1 non votant

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver l'avenant n°2 au marché 22T-DP-001 de travaux de désamiantage et de démolition de l'ancien Hôtel de Police nationale.

- Marché initial : 56.006,82€ HT
- Avenant n°01 : 2.800,00€ HT
- Avenant n°02 : 6.700,00€ HT

- **Montant total du marché : 65 506,82€ HT**

Article 2 : D'autoriser le maire à signer l'avenant n° 2 et toutes les pièces correspondantes.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le 28 JUIN 2023 Et publication ou notification le 28 JUIN 2023

Fait et délibéré à Gosier, le 13 juin 2023

Pour extrait certifié conforme



- Cédric CORNET -

La secrétaire de séance

- Marie-Renée ADELAIDE -



MARCHÉS PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 02- 2023

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Ville du GOSIER
67 Boulevard du Général de Gaulle
97190 LE GOSIER

B - Identification du titulaire du marché public.

AVENIR DECONSTRUCTION

C/o Buro Club
Immeuble Simkel
3617 Boulevard Marquisat de Houelbourg 97122 BAIE-MAHAULT
Tél : 0690 52 38 52
Mail : ad971@av-dc.com
N° SIRET : 413 824 319 00128

C - Objet du marché public.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
Marché n° 22T-DP-001 : Travaux de désamiantage et démolition de l'ancien hôtel de police nationale du Gosier
- Date de la notification du marché public : **07-12-2022**
- Durée d'exécution du **marché public** ou de l'accord-cadre : **04 mois.**
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA :8,5%
 - Montant HT :**56.006,82 €**
 - Montant TTC :**60.767,40 €**
- Montant de l'avenant 1 au marché public :
 - Taux de la TVA :8,5%
 - Montant HT :**2 800,00 €**
 - Montant TTC :**3 038,00 €**

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :

En application de l'article 6.3 du CCAP et des articles R.2194-1 à 9 du code de la commande publique, les modifications introduites par le présent avenant sont les suivantes :

Pose d'une clôture destinée à sécuriser le site, à la demande de la MOA..

Pose de clôtures :

- Arase du muret et pose de clôtures en panneaux rigides avec brise-vue sur le muret du voisin en contrebas
- Pose d'un grillage simple torsion avec brise-vue pour le voisin du côté haut
- Pose d'un grillage simple torsion sur les deux côtés rue

- Incidence financière de l'avenant 2 :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre : _____
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant 2 :

- Taux de la TVA :8,5 %
- Montant HT :6.700,00 €
- Montant TTC :7.269,50 €
- % d'écart introduit par l'avenant :11,39 %, par rapport au marché initial.

Nouveau montant du marché public : (Y compris les avenants n° 01 et 02)

- Taux de la TVA :8,5 %
- Montant HT :65.506,82 €
- Montant TTC :71.074,90 €

E - Signature du titulaire du marché public.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
AVENIR DECONSTRUCTION 3617 Boulevard Marquisat de Houelbourg 97122 BAIE-MAHAULT Tél : 0690 52 38 52 Mail : ad971@av-dc.com N° SIRET : 413 824 319 00128		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accordcadre.)

F - Signature du pouvoir adjudicateur.

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur)

À Gosier, le 27 Juin 2023

Le Maire,



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Avenant n 2 au marché 22T-DP-001 - Travaux de désamiantage et de démolition de l'ancien hôtel de police national du Gosier.

Date de transmission de l'acte : 28/06/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 28/06/2023

Numéro de l'acte : CM20235SDCPA48 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20230613-CM20235SDCPA48-DE

Date de décision : 13/06/2023

Acte transmis par : Samantha JEANNOT

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics